



[Auto] Particulier

2007

Votre **demande d'adhésion**

Modèles Prestige***

Pour des [véhicules d'exception] d'une valeur supérieure à 90 000 €



Une solution idéale pour vos véhicules de loisirs haut de gamme qui met à votre disposition une assistance et une protection juridique exceptionnelles



[POUR TOUT CE QUI A DE LA VALEUR POUR VOUS]



Modèles *Prestige*★★★

Modèles *Prestige*★★★ est une assurance parfaitement adaptée aux véhicules d'usage privé d'une valeur supérieure à 90 000 €.

Modèles *Prestige*★★★ est destiné à tous les propriétaires souhaitant profiter pleinement de moments de bonheur intenses au volant de leur véhicule sachant qu'ils bénéficient d'une assistance d'exception en toute circonstance et de garanties très rassurantes en cas d'accident, de vol ou de car-jacking.



Pour le plus grand plaisir du conducteur et celui de ses passagers

Vous pouvez racheter le même modèle neuf

Si votre véhicule neuf n'est plus du tout en état de circuler à la suite d'un accident, Modèles *Prestige*★★★ le garantit en valeur de remplacement pendant **12 mois**.

Une garantie exceptionnelle : vous n'avez rien à déboursier pour remplacer votre véhicule à l'identique.

D'excellentes garanties en cas de vol

Lors d'un vol dans les 12 premiers mois après l'achat, vous êtes remboursé (comme en cas d'accident) par l'assurance afin de pouvoir vous racheter le même véhicule neuf. Modèles *Prestige*★★★ vous offre également tout un ensemble de **garanties d'exception** : indemnisation en cas d'agression (de type car jacking ou home jacking), garantie vol acquise à hauteur de 50% si vos clés sont restées sur le contact... De quoi avoir l'esprit parfaitement tranquille.

Une garantie qui vous est réservée

Vous êtes responsable d'un accident et vous êtes blessé ? Sachez que tous les assureurs n'indemnisent pas vos préjudices corporels (comme un arrêt temporaire de travail, des frais d'hospitalisation ou de rééducation) et vous pouvez avoir à supporter les frais non remboursés par les organismes sociaux. Avec Modèles *Prestige*★★★, vous êtes 100% tranquille : vous bénéficiez d'une « garantie du conducteur » qui vous couvre jusqu'à 152 000 €.



> Modèles *Prestige*★★★ vous en donne plus

- Une garantie protection juridique est automatiquement incluse dans Modèles *Prestige*★★★. Elle vous couvre non seulement dans le cadre de litiges liés à votre véhicule mais également dans les principaux domaines de votre vie privée.
- Cette garantie est exceptionnelle. Dans le cas d'un litige courant, nous estimons les indemnités que vous pourrez recevoir devant un tribunal et nous vous les versons dès la constitution de votre dossier. Vous serez ainsi libéré de tout tracasserie dans les plus brefs délais !

> Une assistance de très bon niveau, pensée pour vous faciliter la vie

- L'assistance vous est acquise sans aucune franchise kilométrique : vous êtes pris en charge devant chez vous, le cas échéant !
- Si votre voiture est volée, nous nous engageons à vous procurer un véhicule de catégorie équivalente, jusqu'à 40 jours ! Le temps pour vous de vous retourner sans être gêné.
- Le véhicule de remplacement est mis à votre disposition où vous le souhaitez. Une fois votre véhicule réparé, nous vous le déposons aussi à l'adresse de votre choix : chez vous, à votre bureau, sur votre lieu de vacances... Vous ne vous occupez de rien !
- Les prestations d'assistance vous sont acquises dans de nombreux cas : panne d'essence ou de batterie, erreur de carburant, crevaison, perte ou vol de vos clés... Vous pouvez compter sur nous !
- Nous pouvons également vous aider à remplir votre constat par téléphone ou vous informer, en temps réel, sur l'état du trafic là où vous circulez ou sur le meilleur itinéraire à emprunter.

96% de nos assurés se déclarent satisfaits de nos produits et services*

* Enquête IPSOS, avril-juin 2006, 200 assurés interrogés ; cumul des réponses « très satisfait » à « assez satisfait ».

Concrètement

Vous souhaitez avoir l'esprit tranquille quoi qu'il arrive ?

En choisissant Modèles **Prestige*****, vous optez pour la vraie sérénité. Votre voiture est en panne devant chez vous ?

Nous la remorquons si nécessaire jusqu'au garage de la marque le plus proche.

Elle est volée et vous avez besoin d'un véhicule pour partir en vacances ?

Un véhicule de catégorie équivalente vous est fourni, pendant 40 jours.

Vous n'arrivez pas à vous libérer pour aller récupérer votre voiture réparée ?

Nous vous la déposons où vous voulez. Et la liste est longue...

Vous avez stationné votre véhicule dans la rue le temps d'un dîner et vous le retrouvez avec des rayures sur toute la carrosserie

Avec Modèles **Prestige*****, les détériorations résultant d'actes de vandalisme sont garanties. Vous pouvez pleinement profiter de vos soirées !

En parler avec votre Assureur-Conseil

Assurer un véhicule d'une valeur comprise entre 30 et 90 000 € avec notre solution Modèles Standing**

Des garanties très complètes pour assurer, en toute tranquillité, votre berline haut de gamme, votre cabriolet ou votre voiture de sport. Que cette voiture soit la vôtre ou un véhicule de fonction.

Découvrir aussi notre solution Habitations Prestige* pour protéger vos résidences**

Habitations **Prestige***** propose pour vos résidences principale et secondaire des garanties inégalées, particulièrement adaptées pour un capital mobilier d'au moins 90 000 €, sans limitation.

Nos engagements de service

> **Des équipes dédiées**

- Pour tout renseignement sur votre contrat ou toute modification (changement de véhicule, modification des garanties...), du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.
- Pour bénéficier des prestations d'Assistance, 24h/24 et 7j/7.
- Pour faire jouer votre Protection Juridique, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

> **En cas de sinistre**

- Vos demandes sont traitées en 24h dès réception des documents nécessaires.
- Nous nous engageons à vous régler à réception de votre accord sur le montant de l'indemnisation.
- Nos équipes mettent tout en oeuvre pour déléguer un expert si nécessaire.



Définitions

« Valeur de remplacement »

Le prix d'achat d'un objet neuf identique ou équivalent c'est-à-dire assumant les mêmes fonctions, les mêmes performances, avec un rendement égal.

« Vol et tentative de vol »

- Vol : la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.
- Tentative de vol : tout commencement d'exécution d'un vol, interrompu par une cause indépendante de son auteur.

Le vol ou la tentative de vol est caractérisé dès lors que sont réunis des indices sérieux rendant vraisemblable le vol et caractérisant l'intention des voleurs. Ces indices sont constitués par des traces d'effraction sur le véhicule et des dommages aux mécanismes ou installations permettant sa mise en marche tels que le forçage de la direction, du contact électrique, de la batterie ou des fils électriques.

DEMANDE DE DEVIS

à retourner par fax au 04 37 91 18 86

Modèles Prestige***

Pour des [véhicules d'exception] d'une valeur supérieure à 90 000 €

Date d'effet souhaitée :

SOUSCRIPTEUR

M. Mme Mlle Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Titulaire de la carte grise (si différent) :

CONDUCTEURS DESIGNES

Tout conducteur habituel du véhicule doit être désigné, posséder un permis de conduire de plus de 3 ans et justifier d'antécédents d'assurance couvrant une période continue de 36 mois précédant la demande de devis.

1^{er} conducteur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Date de permis B :/...../.....

Bonus :

Si bonus 0,50 depuis quelle date :/...../.....

Nombre de sinistre dans les 36 derniers mois :

Sinistre(s) corporel(s) :
responsable(s) non responsable(s)

Sinistre(s) matériel(s) :
responsable(s)
non responsable(s) y compris bris de glaces

2^{ème} conducteur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Date de permis B :/...../.....

Bonus :

Si bonus 0,50 depuis quelle date :/...../.....

Nombre de sinistre dans les 36 derniers mois :

Sinistre(s) corporel(s) :
responsable(s) non responsable(s)

Sinistre(s) matériel(s) :
responsable(s)
non responsable(s) y compris bris de glaces


Souscription impossible si dans les 36 derniers mois :

Un sinistre corporel responsable ou une interruption d'assurance, condamnation pour conduite en état d'ivresse, suspension de permis d'au moins 2 mois, annulation de permis, délit de fuite, résiliation compagnie ou nullité du contrat d'assurance.



APRIL IARD à vos côtés

Toutes nos solutions Habitations et Modèles bénéficient automatiquement d'une Protection Juridique.
Toutes nos solutions Modèles bénéficient d'une assistance 0 km, 24h/24 et 7j/7.

			
Habitations Prestige Des garanties exceptionnelles pour des biens d'exception	★★★	Modèles Prestige Pour des véhicules d'exception d'une valeur supérieure à 90 000 €	
Habitations Standing Des garanties haut de gamme pour des résidences avec du mobilier et des objets de valeur (de 30 à 90 000 €)	★★	Modèles Standing Pour des véhicules de qualité d'une valeur d'achat comprise entre 30 et 90 000 €	
Habitations Classic Pour des appartements ou maisons qui nécessitent de solides garanties (capital mobilier inférieur à 30 000 €)	★	Modèles Classic Pour des véhicules récents de moins de 30 000 €. Existe également en Modèles win-win (conduite responsable)	
Habitations Pied-à-terre Pour votre pied à terre, pour vous ou pour vos enfants		Modèles Okaz Pour des véhicules plutôt âgés d'une valeur d'origine de moins de 30 000 €	
Garanties complémentaires		Investisseurs	
Habitations en construction Protection - Surveillance - Intervention Garantie TV - HiFi - Electroménager Garantie des Titres de propriété		Loyers garantis	★★
		Garantie des Propriétaires non occupants	★

Des solutions pour tous et pour chacun

APRIL propose une gamme de solutions complète et diversifiée, lui permettant de répondre aux attentes de chacun : familles, salariés, emprunteurs, seniors, dirigeants, travailleurs non salariés, étudiants, voyageurs... Depuis sa création, APRIL s'engage à apporter une satisfaction optimale à ses assurés par des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services et d'une qualité de gestion hors normes.

- assurance santé et prévoyance pour le particulier et l'entreprise en France www.april.fr
- assurance de prêt www.april.fr
- assurance automobile et habitation www.april-iard.com
- épargne, retraite et défiscalisation www.april-patrimoine.fr
- assurance individuelle et collective des expatriés, impatriés et voyageurs www.april-mobilite.fr

APRIL GROUP, changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL GROUP a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 2 000 collaborateurs et 30 sociétés du groupe.

En 2005, APRIL GROUP a enregistré un chiffre d'affaires de 445,2 M€ (+32,8% / 2004) et son action, cotée à la Bourse de Paris depuis 1997 (SBF 120), a connu une hausse de 84,7%.

Pour en savoir plus, contactez votre Assureur-Conseil

BUZZ ASSURANCE
Service Clients - BP 105
83061 Toulon Cedex
contact@buzzassurance.com

APRIL IARD EST UNE SOCIÉTÉ D'APRIL GROUP

Siège social,
27 rue Maurice Flandin - BP 3206
69404 Lyon Cedex 03
Fax 04 37 91 11 44
Tél. 0 820 815 820 (0,12 €/min)
Internet www.april-iard.com



[POUR TOUT CE QUI A DE LA VALEUR POUR VOUS]